

**NOS CORPS,
NOS DROITS,
NOS CHOIX !**

An illustration of three people. On the left, a man with glasses and a light blue shirt stands with his arms crossed. In the center, a woman with dark curly hair, wearing a black top and a red skirt, holds a red megaphone with the 'la cgt' logo. On the right, a man with a beard and a light blue t-shirt is sitting. In the background, there is a faint purple silhouette of a person with arms raised.

**POUR LE DROIT À
L'AVORTEMENT**

MANIFESTATION

JEUDI 28 SEPTEMBRE 2023

18H30 • RÉPUBLIQUE

LE DROIT À L'AVORTEMENT EN QUELQUES DATES



1942

1961

1971

1975

1982

L'AVORTEMENT EST JUGÉ COMME CRIME SOUS LA
COLLABORATION ET PASSIBLE DE LA PEINE DE MORT

LE PREMIER CENTRE DE PLANNING FAMILIAL
OUVRE SES PORTES A GRENOBLE

GRANDE MANIFESTATION POUR DEMANDER LE
DROIT À L'AVORTEMENT ET A LA CONTRACEPTION

LÉGALISATION DE L'AVORTEMENT (LOI VEIL)

REMBOURSEMENT DE L'AVORTEMENT
PAR LA SÉCURITÉ SOCIALE

2023

2024

2025

2026

LA LUTTE CONTINUE !

Malheureusement, manifester en 2023 pour l'avortement est toujours d'actualité. Il est primordial de défendre ce droit ici et de se battre pour qu'il devienne réalité partout ailleurs.

En France, nous devons nous battre pour un accès réellement égalitaire à l'IVG : nous affirmons que l'avortement est bien un droit, pas une simple liberté. Pour cela, nous devons inverser la tendance austérioritaire, et augmenter les moyens alloués aux hôpitaux et associations car toute politique progressiste sans financement à la hauteur des besoins est illusoire.

Tous les droits s'arrachent au prix de la lutte. On continue le combat !

L'IVG EN FRANCE AUJOURD'HUI

La France n'est pas en reste dans le recul de l'accès à ce droit bientôt cinquantenaire. Le gouvernement prétend faire de l'égalité femmes-hommes une grande cause, mais la réalité montre une histoire bien différente. Sa politique d'austérité sans limites ne fait pas d'exceptions pour les femmes : coupes budgétaires, ruptures de stock de pilules abortives, dégradation du remboursement, réduction d'effectifs... 40% des maternités de proximité et plus de 130 centres IVG ont fermé en 20 ans.

La multiplication des déserts médicaux, résultat des restructurations hospitalières et de l'inaction gouvernementale, creuse les inégalités territoriales. La destruction de l'hôpital public a pour conséquence le rallongement des délais d'attente, l'impossibilité de choisir la méthode d'interruption de grossesse ou le type d'anesthésie...

Les résultats sont quantifiables : 18% des avortements sont réallisés hors du département de résidence, et 3000 à 4000 femmes sont contraintes d'aller avorter à l'étranger chaque année.

Le planning familial, véritable institution des droits des femmes et minorités de genre, a été victime d'une polémique pour la publication d'une affiche mettant en image un homme trans enceint, prouvant encore une fois que la les conservateurs n'ont pas pour priorité la santé et les droits des femmes.

Si aucun parti majeur ne revendique aujourd'hui l'interdiction de l'IVG, nous ne sommes pas à l'abri. L'IVG a été rendu légal par la loi mais, en l'absence d'une sécurité constitutionnelle, rien n'empêcherait l'extrême-droite grandissante d'imposer le débat dans les instances décisionnelles.

LA CGT REVENDIQUE :

- l'inscription du droit à l'avortement dans la constitution française et dans la Charte Européenne des droits fondamentaux ;
- la suppression de la clause de conscience spécifique à l'IVG ;
- l'allongement du délai légal de pratique de l'IVG ;
- la garantie par l'État de l'accès à la pillule abortive par la relocalisation de sa production.
- la réouverture des centres IVG fermés pour garantir l'égalité territoriale ;
- la prise en charge à 100% des moyens de contraception ;
- la création de maisons des femmes dans chaque département, financées à la hauteur des besoins, aux côtés du planning familial et des associations d'accueil et d'accompagnement.



**POUR QUE TOUTES ET TOUS
AIENT LE DROIT SUR LEUR CORPS,
ON CONTINUE LA LUTTE !**

POUR EN SAVOIR PLUS :

egalite-professionnelle.cgt.fr

ou via le QR code :

